

POSITIONNEMENT DES PSYCHOLOGUES AU SEIN DES ESMS

OBJECTIFS

Définir le rôle et le positionnement des psychologues au sein des ESMS dans le cadre de la réglementation et des projets institutionnels

CONTENU

- Comprendre le contexte médico-social : la philosophie, les orientations récentes, les institutions et services, les mécanismes d'orientation...
- Le positionnement des psychologues dans la conduite des projets et des partenariats
- La place de l'inclusion dans les pratiques professionnelles

STAGE N°

28

Durée :
1 jour

Coût du stage :
1 300 €

Public concerné :
Les psychologues d'ESMS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques
- Analyse de cas pratiques en groupe de travail

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.